REVUE FRANÇAISE D'HÉRALDIQUE ET DE SIGILLOGRAPHIE

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

TOME 1ER. - 1938 - N° 3

REVUE FRANÇAISE D'HÉRALDIQUE
ET DE SIGILLOGRAPHIE

Organe de la Société française d'héraldique et de sigillographie

Siège social : 113, rue de Courcelles, PARIS (17e)

La Bibliothèque de la Société est déposée aux Archives nationales, 60, rue des Francs-Bourgeois. (3e)

SOMMAIRE

Adrien BLANCHET, membre de l'Institut. — **Le Sceau des Soixante Arbalétriers du Roi et de la Ville de Paris.**

G. DANSAERT. — **Les armoiries dans les anciens manuscrits**

Edm. DE VERNISY. — **Sceau du maréchal Gaspard de Saulx-Tavannes.**

Bon GUERIN-SÉGUIER. — **Le blason à l'Exposition 1937 et le renouveau actuel de l'héraldique.**

Y. BEZARD. — **La Société suisse d'Etudes généalogiques.**

Emile A VAN MOÉ. — **En Italie.**

Edouard SECRETAN. — **Les nouvelles armoiries espagnoles.**

Dr Luisa KRAUCHER. — **L'Ex-libris en Allemagne et en Autriche.**

P. BEELAERTS VAN BLOKLAND. — **L'Auteur du Bestiaire d'amour en Hollande.**

Bibliographie.

Questions et réponses.

Pour tout ce qui concerne la rédaction de cette revue et l'administration de la Société française d'Héraldique et de Sigillographie, s'adresser à M. Jacques MEURGEY, secrétaire, 113, rue de Courcelles, Paris (17e).

Pour les cotisations, s'adresser à M. Jean TRICOU, notaire à Lyon, trésorier, 2, rue d'Oran, Lyon (Rhône), compte de chèques postaux : Lyon, 7897.

Abonnement d'un an (France et Belgique) : 50 francs.
Pays étrangers (sauf variation des changes) : 70 francs.
Prix de chaque livraison : 15 francs.

Pour les abonnements et la vente au numéro, s'adresser à M. Gaston SAFFROY, libraire-éditeur, dépositaire de la *Revue française d'Héraldique*, 4, rue Clément, Paris (6e).

Tome premier — N° 3. — Juillet 1938

REVUE FRANÇAISE
D'HÉRALDIQUE ET DE SIGILLOGRAPHIE

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

LE SCEAU DES SOIXANTE ARBALÉTRIERS DU ROI ET DE LA VILLE DE PARIS

Il y a une quinzaine d'années, est venue entre mes mains la matrice d'argent, parfaitement authentique et admirablement conservée, du sceau des soixante arbalétriers du Roi et de la ville de Paris. En voici une description aussi précise que possible.

Fleuron. s : des : le · arbaletiers : du : Roy : nostre · sire · et · de · la · bille : de · Parris. *Fleuron* ou *rameau.* Légende en minuscule gothique, entre deux grènetis serrés.

Le champ est occupé par une galère stylisée, sur les flots. Le corps de ce navire, peu développé et en forme de croissant, présente deux bandes superposées où l'on voit des points en saillie, qui doivent figurer les ouvertures pour les rames. La proue et la poupe, garnies de créneaux, sont à peu près de la même hauteur, et contrairement à la règle, c'est la poupe avec son gouvernail, qui est légèrement plus élevée.

Ces deux parties du bâtiment sont surmontées, chacune, d'une grande arbalète dressée, l'arc en l'air. Le centre de la nef porte un grand mât dont le sommet, avec une oriflamme (semée de fleurs de lis ?) et une hune, traverse la légende. Une grande voile, attachée au-dessous de la hune, porte un chef fleurdelisé ; elle est gonflée par le vent, qui la pousse à dextre (sur l'empreinte). De l'autre côté du mât, on voit trois cordages et une grande échelle, inclinée et appuyée sur la partie intérieure de la poupe.

Dans le champ du sceau, autour de la nef, on voit cinq carreaux (ou viretons), qui retombent vers les flots.

Argent. Diam. : 0^{m}, 055. Poids : 113 gr. Appendice vertical, percé d'un trou en forme de trèfle ; hauteur de cet appendice : 0^{m}, 021.

Je ne présente pas ce remarquable sceau comme inédit ; mais il a été plutôt mal publié en 1854, avec un dessin, qui, de l'aveu de l'auteur « laissait un peu à désirer », et avait été fait d'après une matrice « en cuivre jaune,... garnie par derrière d'une arête fixe percée de deux trous dont la saillie est de 0^{m}, 006 ; elle a été trouvée dans la Seine, en 1850, et elle fait partie de la collection de M. Arthur Forgeais »[1].

La nature et les dimensions de l'appendice de la matrice, trouvée (?) en 1850, suffiraient, même si le métal n'était pas différent, pour démontrer qu'il ne s'agit pas du même document. Sans pouvoir en faire la preuve, je suis persuadé que le dessin, publié en 1855, a été exécuté d'après un surmoulé (l'exemplaire de cuivre, dont la provenance ne serait pas très sûre), car ce dessin a un diamètre inférieur de trois à quatre millimètres à celui de la matrice d'argent, dont l'authenticité est, je tiens à le répéter, absolument indiscutable. La note, publiée en 1855, était d'ailleurs consacrée à tous les agents de la force publique de l'ancien régime et beaucoup plus aux archers et aux arquebusiers. Il m'a paru qu'il était utile de publier de nouveau et aussi exactement que possible, d'après un original parfait, un document qui présente un réel intérêt pour Paris et pour l'histoire des corporations en général.

C'est en 1410, au moment où la prévôté des marchands venait d'être rétablie (11 août), que Charles VI, confirmant les privilèges des arbalétriers, réduisit à soixante le nombre de ceux qui devaient faire partie des gardes

1. Société de Sphragistique, t. III, 1853-1854, p. 325-348, 1 fig. ; *Notice sur un sceau des arbalétriers de Paris*, signée A.-A. M. et datées : Passy, 7 janvier 1855. La page 325 porte au bas : tome III, 11e numéro, 15 mai 1854.

Un autre dessin, plus net, mais inexact aussi, a été placé sur le titre d'un ouvrage de Forgeais : *Numismatique des Corporations parisiennes*... 1874, et p. 28 et 29, avec la même provenance qu'en 1855.

du roi et de la ville. Dans l'ensemble, cette organisation subsista jusqu'en février 1566, quand Charles IX porta à cent le nombre des arbalétriers, créés par Charles VI. En même temps, les arcs et arbalètes furent supprimés et remplacés par des arquebuses [1].

Je n'ai pas l'intention de répéter ici tout ce que l'on a écrit sur les « trois nombres », Archers, Arbalétriers et Arquebusiers de la ville de Paris. Plusieurs des ouvrages généraux sur les archers, etc., ont d'ailleurs plutôt négligé les corps de défense de la grande cité [2]. Un récent ouvrage a comblé en partie les lacunes, sans constituer une histoire spéciale et définitive du corps des Arbalétriers [3].

Je dirai seulement qu'il y avait eu d'abord une confrérie de Saint-Denis, composée de bourgeois arbalétriers, pour laquelle avaient été données des lettres patentes du 9 août 1359 [4]. C'est dans cette confrérie que furent choisis les soixante, qui se trouvaient « le plus suffisans et expers au dict fait » [5]. Ils étaient exempts d'impositions et en particulier de l'impôt sur la vente du vin, et méritaient bien ces privilèges, car il fallait qu'ils fussent toujours « bien en poinct à leurs despens, à la défense de la ville, et sont tenus d'aller aux armées ou ailleurs où on les envoye... » [6].

Ils étaient naturellement tenus de s'exercer le long des murs de la ville, près de la rue des Francs-Bourgeois [7], ou dans l'île Notre-Dame [8].

Les Arbalétriers prenaient part à diverses cérémonies, soit en service d'ordre, soit en représentation. Voici des exemples de ces cérémonies ; je les choisis d'une époque, qui est probablement celle du sceau publié ici :

Le 20 décembre 1500 : réception des ambassadeurs de l'Empire.

1. *Recueil des Chartes*, etc. *des arbalestriers, archers, arquebusiers*, etc. *de la ville de Paris*,... par M. Hay. 1770, in-f°, p. 26, etc. Cf. Le Roux de Lincy, *Hist. de l'Hôtel de ville de Paris*, 1846, p. 205-6.

2. Voy. Victor Fouque, *Rech. sur les corp. des A.*, etc. 1852 ; L.-A. Delaunay, *Etude sur les anc. compagnies d'archers, d'arbalétriers et d'arqueb.*, P., 1879, in-4°, 54 pl. ; L. Boilleau, *Rech. sur les archers, arbalétriers et arquebusiers de France*, 1848. Cf. H. Stein, *Archers d'autrefois, archers d'aujourd'hui* (Paris, 1925, in-4°, fig. et pl.).

3. Capitaine Tubert, *Archers du Vieux-Paris ; les trois « nombres » ; Etude sur les anciennes compagnies bourgeoises des 60 arbalétriers, des 120 archers et des 100 arquebusiers de la ville de Paris*. Paris, 1927, in-8°, 128 p. (sans figures).

4. *Rec. des Ord. des rois de France*, t. III, 1732, p. 360 (Secousse) ; cf. p. 190.

5. L. pat. du 11 août 1410 (cf. Hay, *Recueil, l. c.*, 1770, p. 29).

6. Arch. Nat. Z 1ᴮ 27, f° 22 v°, 18 novembre 1467 ; cité par Pierre Champion, *François Villon, sa vie et son temps*, 1913, t. Ier, p. 195-6.

7. H. Sauval, *H. et rech. des Antiq. de Paris*, éd. de 1750, t. II, p. 593 ; cf. t. III, p. 125.

8. Cf. Le Roux de Lincy et L. M. Tisserand, l. c., 1867, p. 220. C'était dans la partie occidentale de l'île Saint-Louis ; il y avait « bersiaux à traire de l'Arbaleste et de l'arc à main ».

Le 20 novembre 1504 : entrée de la reine Anne de Bretagne. Les Arbalétriers étaient en uniforme de guerre et marchaient après les vendeurs de vin et les porteurs de sel.

Le 21 février 1505, aux obsèques du duc d'Orléans. Les Arbalétriers marchaient en tête du cortège avec les officiers de la ville.

Le 2 mars 1509, à la Procession, les Arbalétriers, « en Hocquetons de livrée, chascun ung baston blanc en la main », faisaient le service d'ordre dans les rues et près de Notre-Dame [1].

Le 4 juin 1512, aux obsèques du chancelier Jean de Ganay. Après les conseillers venaient « quarante arbalestriers et soixante archers vestus de noir, leurs hocquetons de livrée dessoubz, tenant chascun ung baston noir en main ».

Le 12 février 1514, aux obsèques de la reine Anne de Bretagne, les archers et arbalétriers portaient des « robbes noires sans chapperons » et des torches.

Le 12 septembre 1514, à la réception les ambassadeurs anglais.

Le 6 novembre 1514, à l'entrée de Marie d'Angleterre. Après les officiers de la ville (mesureurs de grains, etc.), les 120 archers et les 60 arbalétriers marchaient, leurs trompettes devant eux et portaient des bannières aux armes de la ville.

Le 12 mai 1517, à l'entrée de la reine Claude, le même corps défilait à cheval, en bon ordre, devant les Prévôt et Echevins.

Un peu plus tard, le 16 juin 1549, à l'entrée du roi à Paris, on vit, après les archers, les « soixante arbalestriers d'icelle ville, portant javelines de barde et richement vestuz, leurs chevaulx bardéz et caparassonnéz bien richement et devant eulx enseignes desployées avec trompettes et clairons sonnans mélodieusement ».

Le corps était passé en revue par le capitaine choisi par eux et désigné au Prévôt des Marchands. Des revues furent passées ainsi dans la Grange de la ville, au clos des Célestins [2], le 18 mai 1512 et le 15 octobre 1514. Il y avait aussi des « monstres » générales, à des dates choisies par le Prévôt et les Echevins.

A quelle époque attribuer le sceau publié ici ?

1. « ... et les (officiers de la ville), accompagnent aux processions solemnelles pour monstrer la hauteur de cette dignité qui les met hors de la presse des autres hommes. » (André Du Chesne, *Les Antiquitez et recherches des villes... de toute la France*, 1637, p. 177.)

2. Coëtlogon et Tisserand, *Les armoiries de la v. de Paris*, t. Ier, 1874, p. 270. C'était l'espace compris entre les jardins du monastère et l'enceinte de Charles V, depuis la Bastille jusqu'à la tour de Billy et le Palmail.

On peut accepter l'opinion assez générale, d'après laquelle la minuscule gothique n'a pas été employée, sauf de rares exceptions, après le milieu du XVI[e] siècle. D'après l'aspect du sceau et l'appendice plat, dont la partie supérieure est percée d'un trou en forme de trèfle, je crois que le précieux petit monument est de la fin du règne de Louis XII ou du commencement du règne de François I[er]. D'ailleurs, sans parler des confirmations des privilèges des arbalétriers au cours du XV[e] siècle, il y en eut une en 1515 [1].

Autre remarque importante :

On ne saurait guère douter que le nom de Paris est écrit, sur le sceau, avec deux R liés ; y a-t-il lieu d'être surpris ? — Certes pas. Car, si l'orthographe normale est attestée par une quantité de documents de tout genre, et même dans une pièce de vers, intitulée *Des cinq lettres du nom de Paris*[2], et encore par une allégorie de cinq dames, qui parurent à l'entrée de Louis XI, au mois d'août 1461 (elles étaient montées sur cinq chevaux de prix, caparaçonnés aux armes de la ville [3]), il n'est pas douteux qu'au commencement du XVI[e] siècle surtout, on écrivit assez souvent le nom de Paris avec deux R. C'est ce que démontrent un bon nombre de livres, publiés à cette époque. Je ne les citerai pas tous ; mais il est utile, pour prouver le fait, de donner quelques indications :

1° Une édition des EPΩTHMATA de Manuel Chrysoloras, — une des premières impressions grecques de Paris — qui porte, à la fin, *...dūce Francisco Tissardo Ambaceo grecarū litterarū Parrhisiis impressor. Anno Dni MCCCCCVII.*

2° Une édition de la règle du Mont-Carmel publiée à Paris, vers 1506, où, dans le titre, Jean Soreth est intitulé *doctorem theologum Parrhisiensem.*

3° Des *Questiones morales magistri Petri Tatareti...* avec l'indication : *Venundantur Parrhisius in claustro Brunelli, apud Petrum Gandoul*, 1513.

4° Un ouvrage dont le titre *Destructorium Viciorum* est suivi de l'indication : *Venundantur Parrhisiis in ædibus Claudii Chevalon bibliopole universitatis Parrhisiēsis sub ītersigni divi Christofori...* A la fin, il y a : *Impressum est Lutetie...*

5° Un *Manipulus curatorum* de Guidon de Mont-Rocher, qui porte : *Impressusque Parrhisiis, anno 1523.*

6° Je groupe sous ce numéro, sept livres d'heures pour lesquels on trouvera

1. *Abrégé des ordonnances*, t. III, p. 53.

2. « Des cinq lettres du nom de Paris, compilé par ung notable clerc normant ; l'an de grace mil quatre cens dix-huit » dans *Paris et ses historiens aux XIV[e] et XV[e] siècles*, par Le Roux de Lincy et L.-M. Tisserand, 1867, p. 506 et s., cf. p. 197.

3. M. D. D. A. (Dreux du Radier), *Récréations historiques...* La Haye, 1768, t. I[er], p. 237.

les indications complémentaires dans l'ouvrage de Paul Lacombe [1] : *Apud Parrhisios* (vers 1510 ; p. 122, n° 210). *Venales extant Parrhisiis...* 1527. La forme est répétée dans ce même livre : *Ad insigne Vasis effracti, Parrhisiis* (p. 204, n° 362).

Autre de 1529 : *... et a Galeato a Pratis, in magno, apud Parrhisios, Palatio* (p. 216, n° 385).

Autres avec *Parrhisiis* (1530 et 1531. *Ibid.*, p. 218 et 219, n^os^ 391 et 392 bis).

Autre avec *Parrisiis* (1537. P. 234, n° 409).

Autre avec *Parrhisiis*, deux fois (1542. P. 241, n° 421).

Ajoutons que le célèbre jurisconsulte André Alciat avait étudié les belles-lettres à Milan, sous la direction de « Janus Parrhasius » (Jean Parisio), vers 1508-1510.

Si j'ai énuméré autant d'exemples d'un redoublement de la lettre R, c'est parce que les dates indiquées peuvent permettre de dater, à peu près, le sceau des Arbalétriers de Paris. Je crois en effet que cette forme du nom n'a guère paru dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle. D'où provenait cette orthographe ? Il est presque sûr, à mon avis du moins, qu'il s'agit d'une influence des études classiques, en pleine Renaissance, sous Louis XII.

Et, en effet, un passage bien postérieur nous a conservé cette tradition : nous lisons dans un ouvrage d'André du Chesne (ou Duchesne), dont la première édition est de 1608, que Paris vient de « *Parrhisia*, qui signifie hardiesse et liberté absolue de parler » [2]. En effet, le grec Παρρησία a surtout ce sens, et c'est par extension que nous lui donnons encore celui de « franchise » en général. Naturellement, cette étymologie, qui, dans un temps, parut plus raisonnable que celles où intervenaient Pâris, fils de Priam, et encore la déesse Isis, ne retiendra notre attention que parce que nous pouvons nous en servir pour expliquer la forme du nom de Paris avec deux R. En tout cas l'idée rapportée par Duchesne valait mieux que celle du « Rabelais de la Bourgogne », exprimée quelque vingt ans plus tôt : « Paris, pource que par ris... » etc. [3].

Il semble d'ailleurs que la prononciation du nom de Paris ait été, à diverses époques, indécise, pour certaines gens du moins. Ainsi, sous les

1. Paul Lacombe, *Livres d'heures imprimés au XV^e^ et au XVI^e^ siècles*, Paris, 1907.

2. *Les Antiquités et Recherches des villes, chasteaux... de toute la France*, éd. de 1637, p. 11 et 29. — L'opinion de Duchesne n'est pas négligeable, car s'il manquait quelquefois de critique, — comme la plupart de ses contemporains d'ailleurs, — il a été cependant un grand travailleur et a tenu une place très importante dans les études historiques du XVII^e^ siècle.

3. Etienne Tabourot des Accords, *Les Bigarrures et Touches du seigneur des Accords...* Ed. de Paris, 1662, p. 183 (Des allusions, ch. XI). Je ne cite ce texte qu'à cause des R.

règnes de Henri Ier et de Philippe Ier, c'est-à-dire pour une période comprise entre 1031 et 1108, on connaît des oboles et des deniers assez nombreux, frappés à Paris, et où le nom de la cité est orthographié PAISIVS, sans R et sans signe apparent d'abréviation.

Il ne paraît pas possible de dire sous quel chef le sceau d'argent des Arbalétriers de Paris a été exécuté. Il suffit d'ailleurs que le nom de la cité y soit écrit pour que l'intérêt en soit capital :

Sur toutes cités Paris prise.....

Adrien BLANCHET,
Membre de l'Institut.

LES ARMOIRIES DANS LES ANCIENS MANUSCRITS

Parmi les éléments qui se présentent pour l'identification des anciens manuscrits, un des plus précieux consiste en les blasons qui y figurent fréquemment et qui ont été apposés par l'enlumineur dans l'exemplaire offert au seigneur. Faute de données précises (signature, date, etc.), on a pu, grâce à ces armes, situer nettement nombre de ces œuvres. Et pourtant, point ne faut-il être absolu ; des cas se sont révélés qui risquaient d'induire en erreur le chercheur, particulièrement pour les manuscrits français ou flamands des XV^e^ et XVI^e^ siècles. L'exemple le plus typique, à cet égard, nous est fourni par une bibliothèque célèbre, celle du fameux Louis de Bruges, seigneur de Gruuthuuse, créé comte de Winchester par le roi Edouard IV d'Angleterre en 1741. On connaît les magnifiques ouvrages réunis à grands frais par ce fastueux personnage, dont un des héritiers, Jean de Bruges, s'empressa de vendre les collections à Louis XII. « Or, nous dit le comte Durrieu, ce roi, comme bibliophile, ne fut pas toujours d'un absolu scrupule en ce qui concerne les attestations de possession sur ses livres. Il n'hésitait pas, au besoin, à faire disparaître l'image d'un propriétaire antérieur pour qui le volume avait été réellement établi, par exemple la tête de son prédécesseur royal, Charles VIII, pour y substituer sa propre effigie. » (C^te^ Durrieu : « *Les amateurs de livres en France.* »). Ce même souverain, quand il ne faisait pas changer le facies, trouvait une autre combinaison que montrent surtout les manuscrits de la collection du sire de Bruges : il supprimait les armes[1] et y faisait apposer les siennes.

Ayant ainsi rappelé ce trucage royal, que n'ignorent point les bibliophiles avertis et qu'ont parfaitement mis en lumière M. L. Delisle et le comte Durrieu, peut-être aurions-nous pu arrêter ici cette esquisse, si un autre exemple ne nous fournissait l'occasion de montrer que, venu de si haut, ce procédé ne pouvait manquer de produire des adeptes ; du même coup, il nous procurera l'occasion de préciser certain détail non dépourvu d'intérêt.

1. Louis de Bruges-Gruuthuuse portait : écartelé : aux 1 et 4 d'or à la croix de sable (*Gruuthuuse*) ; aux 2 et 3 de gueules au sautoir d'argent (*Van der Aa*).

Portrait de Jacques Cœur
dans son *Livre d'Heures*, fol. 15 verso
(Bibliothèque de Munich, n° 10103)

Dans un manuscrit à miniatures provenant de la bibliothèque de Mannheim et acquis en 1803 par la bibliothèque de Munich, figure la planche que nous donnons ci-contre. « Ce volume a été identifié comme ayant été écrit et enluminé pour le célèbre argentier Jacques Cœur (1395-1456), ou son petit-fils [1]; il date du XVe siècle (d'après les uns vers 1450, d'après les autres à la fin de ce siècle). Au bas des feuillets 15 verso, 138 et 161 avaient été peintes les armes de son premier détenteur : *d'azur à la fasce d'argent chargée de trois coquilles de sable et accompagnée en chef de deux cœurs d'or et en pointe du même* [2]. Devise : A (cœur) VAILLANS, RIENS (d')IMPOSSIBLE. Au cours des temps, ces armes furent effacées et remplacées par celles d'un nouveau possesseur portant : *parti au 1 de gueules à quatre émanches d'argent : au 2 de gueules, au franc-canton fascé d'or et d'azur de huit pièces.* Ce détenteur voulait, sans doute, faire disparaître le souvenir de Jacques Cœur pour qui le livre avait été fait, mais il a bien imparfaitement atteint ce but qu'il semble s'être proposé ; les armes de Jacques Cœur brillent encore sur les sept pavillons des toits de l'hôtel représenté vers la fin du volume, hôtel existant encore à Bourges. » (L. Delisle.)

La description du blason nouveau et la définition des émaux, suivant l'étude faite au sujet de ce manuscrit dit le *Livre d'Heures de Jacques Cœur* par le Dr Franz Boll [3], établissent nettement le nom de la famille de ce propriétaire subséquent. Il est assez curieux de noter que le savant allemand, constatant l'intérêt que pouvaient présenter ces armes au point de vue du pedigree, et ayant questionné MM. Delisle et Omont de la Bibliothèque nationale de Paris, ainsi que le comte von Leiningen-Westerbung, n'ait pu obtenir satisfaction. Le sieur A. M. Hildebrandt les considérait comme ayant appartenu à une famille des Pays-Bas ou du Nord de la France. Ceci était exact, les *Baillencourt*, dont ce sont les armes, étant de ces régions.

A la fin du XIe siècle, suivant certains auteurs, mais plus exactement entre les années 1202 et 1232 d'après les archives, un cadet de la maison de Landas adoptait le patronyme de Baillescourt (Baillencourt), nom d'une terre provenant de sa lignée paternelle et sise en la commune de Puisieux,

1. L'auteur de cette citation fait erreur : Jacques Cœur laissa deux fils, Jean, mort archevêque de Bourges en 1483, et Geoffroy, qui eut pour unique héritière Germaine Cœur, femme (1513) de Louis de Harlay.

2. Ces armes avaient été concédées à Jacques Cœur lors de son anoblissement en 1440.

3. Pour l'étude de ce *Livre d'Heures* de Jacques Cœur, cons. Dr Franz Boll : *Jacques Cœurs Gebetbuch in der Munchener Hof-und Staatbibliotek*, paru dans Zeischrift fur Bücherfreunde, mai 1902, pp. 49 à 68. — L. Delisle : *Les Heures de Jacques Cœur*, dans Bibliothèque de l'École des Chartes, année 1904, pp. 126 et s. — Le manuscrit figure dans la bibliothèque de Munich sous le no 10103, Codex lat.monac., XVe siecle, 197 folios, 112 figures.

Sceau de Jehan de Baillencourt dit Courcol.
(1501-1561)
Devise : *Fut par vertu Courcol*
(Matrice originale appartenant à M. R. de Bailliencourt, Beaunay, France)

Sceau de Pierre Courcol alias de Baillencourt-Courcol,
Seigneur de Douchy, bailli de la seigneurie de Sains.
Devise : *Courcol a bonne teste.*
Récépissé d'un aveu, 29 juillet 1560
Archives du Nord, évêché et chapitre de Cambrai.
Demay : *Sceaux de Flandre*, tome II, p. 46, N° 5263.
Le graveur n'a mis que trois émanches au lieu de quatre.

dans le Pas-de-Calais [1]. En même temps, il relevait les émanches des Landas, en y ajoutant le parti 2 (de gueules) pour se distinguer des aînés. En 1381, Louis de Baillescourt épouse Antoinette de Habarcq ; ses descendants feront apposer sur le parti 2, en franc-canton, le blason *Habarcq*. Tout en adoptant diverses devises, toujours sera conservé et maintenu le vieux cri de guerre : LANDAS ! qui lui est propre depuis des siècles. Si au cours des âges, les lignées qui en sont issues varieront la disposition des armes, maintenant le plus souvent le franc-canton, sauf à l'écarteler parfois avec celui des Landas, on constate que, sauf pour la branche comtale de Mons (1649-1779), laquelle avait repris l'émanché seul, ces deux blasons *Landas* et *Harbacq* perdurent invariablement chez tous les descendants ; on en a la preuve dans les sceaux ci-joints.

Chose curieuse, dans le *Livre d'Heures* de Jacques Cœur, tandis que le blason était changé, on n'avait pas pris soin de modifier la devise en y substituant une des plus anciennes des Baillencourt : FUT PAR VERTU COURCOL.

Nous ne possédons malheureusement pas les éléments pour préciser le membre de cette famille qui eut le manuscrit en sa possession ; bien des points devraient être élucidés pour nous permettre de trancher ce problème. On sait que deux ans après l'arrestation de Jacques Cœur (31 juillet 1451), tous ses biens meubles et immeubles furent saisis et devinrent le partage d'Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, et des autres « vautours de la cour ». Si le manuscrit n'est point sorti à cette époque, l'a-t-il été après 1483, date de la mort de son fils, l'archevêque de Bourges ? Quand et comment est-il passé dans la bibliothèque de Mannheim ? Entre ces étapes, et tandis que des membres de la famille de Baillencourt devaient toujours rester dans le pays d'origine, d'autres s'en allaient en les Pays-Bas, où diverses branches s'essaimaient, puis s'éteignaient à la fin du XVIII[e] siècle.

Ainsi disparaît l'anonymat des armes substituées dans le *Livre d'Heures* de Jacques Cœur reposant à Munich, et par le fait même, s'avère l'utilité de la science héraldique.

G. DANSAERT.

---

1. Cons. G. Dansaert : *Preuves, titres et documents de la Maison de Baillencourt dit Courcol.* — Du même : *Courte notice sur la terre de Baillescourt et ses seigneurs* (inédit). — Du même : *Etude sigillographique et diplomatique sur la maison de Landas et les familles qui en sont issues.* (inédit).

Fer de reliure de Hugues de Baillencourt dit Courcol,
vicomte d'Harlebeke, mort 1672.
Devise : *Stat virtute stemma.*

(Reliure aux armes sur : *Les labeurs du sieur Hugues de Baillencourt*, manuscrit de 1618 appartenant à la vicomtesse G. de Kergariou de Bailliencourt, Paris.

Reproduit dans Vicomte de Jonghe, Havenith et Dansaert : *Armorial belge du bibliophile*, tome III, p. 657 et dans Olivier, Hermal et de Roton : *Manuel de l'amateur de reliures armoriées françaises*, série XIV, planche 1449).

SCEAU DU MARÉCHAL GASPARD DE SAULX-TAVANNES

Je ne puis dire à quelle époque ni à quelle occasion ce sceau est entré dans ma famille. Si je révèle que ma famille paternelle, maternelle et grand' maternelle fut en rapport parfois intime avec certains membres de cette illustre maison bourguignonne, c'est que je vois là une preuve supplémentaire à l'identification de ce sceau. Est-ce un cadeau ?

Dans son *Inventaire des sceaux de la Bourgogne*, M. Aug. Coulon (Paris, 1912), on trouvera la description des sceaux de Jean de Saulx, sgr de Courtivron, chancelier du duc de Bourgogne, (nos 151 et 152), de Jean de Saulx, prieur de Saint-Léger-sur-Bèze (n° 1525) et de Robert de Saulx, doyen de la chapelle du duc de Bourgogne (n° 1096). Le mien n'y figure pas, mais il y en a bien d'autres qui n'y sont pas non plus, car les de Saulx et les Tavannes datent de loin et tous avaient certainement leurs sceaux.

L'attribution du sceau que j'ai l'honneur de présenter ne peut donner lieu à aucun doute. Cette pièce n'est pas aux armes du maréchal mais à son emblème et à sa devise, emblème et devise qui semblent lui avoir été chers puisqu'il les fit sculpter deux fois et en bonne place dans le magnifique château du Pailly, qu'il s'était fait construire à proximité de la ville de Langres, la première sur le tympan de la porte principale du château, la seconde, sur le bandeau d'une cheminée.

L'emblème du maréchal duc de Saulx-Tavannes est un chevalier bardé de fer et casqué. Il chevauche un cheval ailé et sabre un ennemi invisible. La devise QVO FATA TRAHVNT figure au Pailly comme sur le sceau. On peut voir dans ce chevalier, comme l'ont fait jusqu'ici les historiens du château du Pailly, Persée monté sur Pégase. Mais Saulx-Tavannes n'était pas poète et l'on ne voit pas pourquoi il aurait pris Pégase pour emblème. Aussi, je préfère voir là une allusion à un chevalier du Christ exterminant l'hérésie, puisque Tavannes était un adversaire acharné du protestantisme.

Le sceau est daté de 1565, date qui correspond bien avec celles, 1509-1573, dans lesquelles s'inscrit la vie du maréchal. Il est en bronze, de forme ronde.

Il a 49 millimètres de diamètre. La face supérieure est décorée d'entrelacs gravés au trait. Un demi-cercle fixé par une charnière suivant le diamètre du sceau se relève et permet de prendre la pièce en main pour s'en servir. Ce demi-cercle répète la gravure de la partie cachée lorsqu'il est rabattu. Dessins ornementaux et gravure du chevalier sont du meilleur style renaissance.

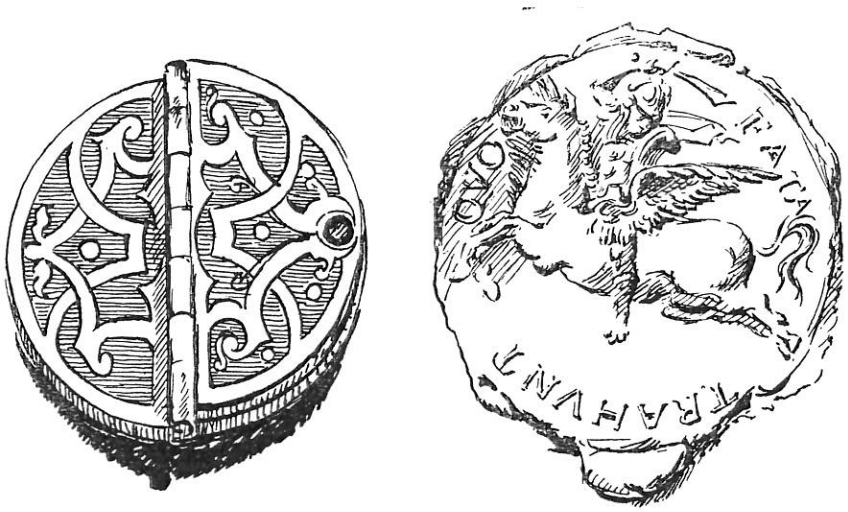

Le sceau du duc Gaspard de Saulx-Tavannes, maréchal de France

L'histoire du maréchal est trop connue ; simplement pour rafraichir la mémoire, je rappellerai qu'il fut lieutenant-général de Bourgogne, qu'adversaire des protestants, il coutribua aux victoires de Jarnac et de Moncontour et qu'il prit une part sanglante à la journée de la Saint-Barthélemy. Maréchal de France depuis 1569, il eut le gouvernement de la Provence et la charge d'amiral de France. Il a laissé des Mémoires.

On peut consulter sur lui les pages qu'a laissées M. Th. Pistollet de Saint-Fergeux, dans les *Mémoires de la société historique et archéologique de Langres*. Le château et les seigneurs du Pailly, (T. I, p. 212 suiv.).

Edm. DE VERNISY.

LE BLASON A L'EXPOSITION 1937

ET

LE RENOUVEAU ACTUEL DE L'HÉRALDIQUE

Il nous semble que si l'Exposition 1937 a été un triomphe, c'est bien pour le Blason. Bien qu'aucune place spéciale ne lui ait été réservée comme sujet d'études — et on peut le regretter — il s'est imposé aux artistes de tous les pays comme motif principal de la décoration des façades ou comme accessoire très apprécié et on peut dire indispensable sans témérité aucune.

En présence des progrès fantastiques réalisés dans les sciences et leurs applications depuis tant de siècles, n'est-il pas prodigieusement curieux de constater que pour embellir les pavillons où sont groupées nationalement ou régionalement les manifestations les plus typiques et les plus raffinées de ces progrès, on n'a encore rien trouvé de mieux que ces mêmes figures symboliques, religieusement conservées dans leur forme parce que parfaites dans leur création, qui ornaient les tentes et les pavillons au temps des croisades. Tel est le fait.

Les Etats-Unis d'Amérique avaient semé la blancheur de leur palais d'écussons multicolores.

La Tchécoslovaquie sur sa façade côté Seine avait adapté les tubes lumineux au style héraldique le plus pur faisant apparaître d'abord l'écu de Bohême en abîme puis par un second jeu de l'électricité, les écartelures et les supports.

Les armes de Grande-Bretagne formaient une sorte de pendentif moins heureux que ce que nous montrent d'ordinaire les créations néo-gothiques d'outre-Manche et qui ne rappelait guère les beautés de l'Exposition héraldique de Birmingham (1936).

La Belgique nous a également déçus : son dessin héraldique avait atteint la perfection, nulle part l'étude de celui-ci n'avait été si poussée ; nos voisins s'en seraient-ils lassés ? On ne pouvait que regretter les lions de Gevaert et de tant d'autres en voyant de chaque côté du grand blason brabançon deux félins qui loin de remplir leur rôle de « supports » semblaient vouloir se chauffer les pattes à un brasero.... Et que dire des pauvres lions des Provinces

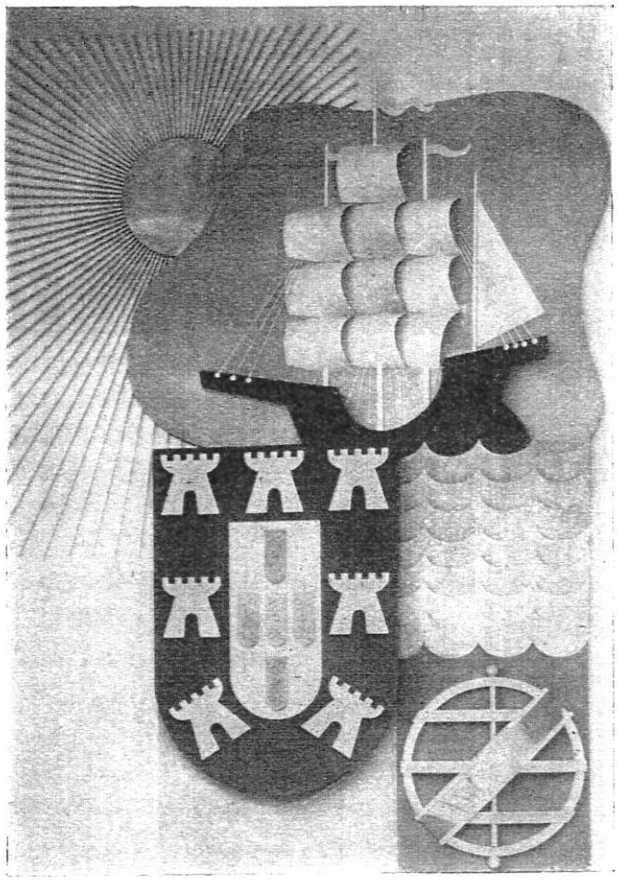

Armes du Portugal
(Pavillon du Portugal — Exposition de 1937)

sur les céramiques intérieures? Mais on retrouvait le sens héraldique des Belges dans les armes épiscopales encadrant l'autel à eux réservé dans le Pavillon pontifical.

Les Allemands n'avaient pas négligé de nous montrer quelques-uns de leurs beaux fac-similés de manuscrits enluminés que l'on retrouvait en vieilles connaissances.

La Pologne présentait une tenture de cuir armorié de beaucoup de style.

Les Pays-Bas, extérieurement à leur pavillon montraient la sculpture peinte d'un lion joliment stylisé et accompagné des écus provinciaux remplaçant ingénieusement les billettes de Nassau.

Quant au Portugal, il n'avait pas craint d'utiliser pour reproduire son antique blason les bois naturels et les métaux les plus modernes ; le dessin était d'une simplicité impeccable, l'effet inattendu et charmant.

La Norvège exposait une belle tapisserie copiant à grande échelle une miniature du XII[e] siècle — idée fort heureuse — ; quant au sujet, il présentait un phénomène étonnant d'anticipation. Au centre en effet un guerrier à cheval portait un écu de sable à la sirène d'argent mais la housse du destrier au lieu d'être en tissu damassé ou plus simplement encore reproduisant le blason, représentait sur un fond blanc bleuté et en camaïeu un semis de sirènes alternant avec des étoiles de mer, le tout d'un gris-bleu très tendre ; bref un modèle de cotonnade imprimée moderne. Nous ne croyons pas qu'il soit possible, depuis cette œuvre unique du XII[e] siècle de trouver avant la fin du XIX[e] siècle un exemple de décoration similaire aussi bien dans le vêtement que dans l'ameublement.

Dans l'ensemble les diverses nations invitées avaient donné à l'Héraldique une place très honorable et tout à fait en rapport avec celle qu'elle occupe dans le pays même. Pour la France au contraire, où jusqu'à ces derniers temps l'Héraldique tombait de plus en plus en désuétude, ce fut un emploi presque exclusif du blason comme motif décoratif.

Fournir la preuve de cette affirmation équivaudrait à peu près à donner la liste de tous les pavillons des Provinces. Le Centre des attractions lui-même étalait extérieurement, rue de l'Université, d'énormes écussons qui faisaient songer à l'entrée d'un tournoi moyenâgeux. Quant au Centre régional, alors que chaque palais s'y caractérisait par un style de terroir n'ayant rien de commun avec le voisin, tous semblaient se réunir dans une vaste compétition héraldique : ici ce sont des armoiries aux couleurs vives escaladant la blancheur d'une haute façade, là des écus discrètement mais savamment travaillés par un sculpteur sur pierre... ou sur simili : peu

importe. Peu importe également que quelques erreurs aient été commises : elles étaient rachetées par la qualité de certains dessins comme ceux des bannières de la Normandie.

Seule la porte donnant sur le quai de Grenelle avait étendu le négligé qui la distinguait jusqu'aux blasons dont elle prétendait s'orner et où les armes de la ville du Mans s'intitulaient province du Maine... Pour compenser, en face, l'immense pignon d'un immeuble avait été couvert par une publicité qui alignant les écussons de toutes les provinces françaises nous présentait du bon, du beau dessin héraldique.

Si nous apprécions celui-ci, nous ne jetons pas l'anathême sur ce qui laissait à désirer et comme science des armoiries et comme art de la forme ; nous sommes même tentés de battre notre coulpe, nous qui devrions être les éducateurs et les conseillers des exécutants. Ce qui nous intéresse c'est de constater la réviviscence éclatante d'un art que l'on croyait relégué dans le passé, l'hommage d'autant plus frappant que moins volontaire rendu à l'utilité actuelle du blason.

Nous verrons que ce mouvement ne s'arrête pas à l'enceinte de l'Exposition.

B^on^ GUERIN-SÉGUIER

LA SOCIÉTÉ SUISSE D'ÉTUDES GÉNÉALOGIQUES

Il est peu de pays où le goût des études héraldiques et généalogiques soit aussi répandu que la Suisse. Les familles nobles n'y sont pas les seules à s'intéresser à leur passé ; bien des gens de situation moyenne recherchent avec soin la date où leurs ancêtres obtinrent des droits de bourgeoisie, où ils remplirent telle ou telle magistrature, où ils fondèrent des fabriques qui contribuèrent à la prospérité du pays. Très nombreuses sont les familles bourgeoises qui possèdent des armoiries. Il ne faut pas s'étonner lorsqu'on voit un blason orner les cuves d'un viticulteur ou les pots de pommade d'un pharmacien.

Deux sociétés groupent les érudits et les amateurs qui s'intéressent spécialement à l'histoire des familles. La *Société suisse d'héraldique* s'occupe du blason et de la sigillographie ; la *Société suisse d'Études généalogiques* se préoccupe plus particulièrement de l'établissement des généalogies, des documents qui servent à cet objet, des questions d'onomastique et de démographie qui s'y rattachent[1].

Cette dernière société vient de tenir à Neuchâtel sa quatrième assemblée générale. A cette réunion, on entendit alternativement l'allemand prononcé avec les rauques accents du parler bernois, le français alerte et malicieux tel qu'on l'aime à Neuchâtel.

Deux remarquables communications ne manquèrent pas de nous instruire. M. Léon Montandon archiviste-adjoint de Neuchâtel, nous parla des surnoms au pays neuchâtelois. La plupart des noms y ont pour origine un surnom adopté au XIV^e^ ou au XV^e^ siècle, tiré d'un prénom (Pierre donne Perret), d'une professsion, d'une particularité physique ou morale. Les familles se multiplièrent très vite ; les diverses branches pour se distinguer entre elles prirent souvent un deuxième surnom ou le nom maternel

1. La Société suisse d'Études généalogiques a pour président M. le Dr E. W. Meyer, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, Moserstrasse 14, Berne. Elle publie un bulletin trimestriel : *Le généalogiste suisse*, dirigé par M. le Dr Robert Œhler, Vennerweg 2, Berne.

qu'elles réunirent à l'ancien surnom devenu patronyme. Il y avait beaucoup de gens qui avaient Pierre comme nom de famille ; on eut désormais aussi des Grospierre et des Petitpierre. Les Français n'auraient pu s'empêcher de remarquer, parmi les exemples cités, bien des noms répandus non seulement en Suisse mais dans leur pays. Chaque fois qu'ils rencontreront dans un compte rendu journalistique ou dans un Bottin, les noms de Béguin, Bourquin, Droz, Jeanneret, Matthey, souvent quand il s'agit d'un Huguenin, ils pourront se dire qu'ils se trouvent en présence d'un émigré dont les grands-parents habitaient la Montagne de Neuchâtel.

Les problèmes démographiques préoccupent vivement les Suisses à l'heure actuelle. Si la natalité moyenne de la Suisse reste dans l'ensemble un peu supérieure à la natalité française, ce phénomène est dû à la fécondité de certains cantons catholiques, tels que Fribourg et le Valais. Dans beaucoup d'autres cantons, la natalité décroît très rapidement. Le Dr Œhler avait choisi pour sujet de sa communication les courbes de natalité, de nuptialité et de mortalité dans un village de l'Oberland bernois qui a gardé tous ses registres paroissiaux depuis la Réforme. Il les compara avec les courbes générales du canton de Berne. La natalité, en baisse au début du XVIIe siècle par rapport au XVIe, s'accrut énormément à la fin du XVIIe et au XVIIIe siècles et ne cessa de diminuer depuis le début du XIXe siècle jusqu'à nos jours. Le Dr Œhler signala les poussées subites dans la courbe de mortalité, dues aux épidémies dont la dernière fut la grippe de 1918, particulièrement cruelle en Suisse ; il fit des comparaisons curieuses entre la mortalité des femmes restées au village et celle des hommes qui succombaient sur tous les champs de bataille d'Europe au temps du service étranger. La mobilisation de 1914 a fait baisser la natalité en Suisse comme dans les pays en guerre. Enfin, si les naissances ont beaucoup diminué, ces dernières années dans les villages montagnards, il faut pourtant tenir compte des nombreuses femmes qui ont pris l'habitude d'aller faire leurs couches dans les cliniques de la ville.

En conclusion, le conférencier et le président de la Société parlèrent des ressources d'énergie latente qui existent toujours en Suisse ; ils pensent que les études généalogiques peuvent contribuer à créer une atmosphère favorable à l'accroissement de la famille. Qui connaît et qui aime ses ascendants, désire, en général, qu'ils se continuent dans le présent et dans l'avenir. Les études généalogiques, en ces heures de crise, n'ont pas ou très accessoirement, chez nos voisins, la vanité pour but, mais une légitime curiosité intellectuelle et un enrichissement moral.

Yvonne Bezard.

EN ITALIE

Le marquis Luigi Rangoni-Machiavelli, bailli de l'Ordre de Malte, membre de la *Consulta Araldica*, en acceptant d'être membre correspondant de notre Société pour l'Italie, nous a fait l'hommage de ses principales publications. Nous y avons remarqué en particulier une élégante plaquette intitulée *Il tricolore negli Stati Italiani dal 1859 al 1861* (Città di Castello, 1915, in-8°, 52 p. et 6 pl. en couleurs), suite d'une précédente étude sur le drapeau italien en 1848-49. Il est curieux de voir successivement la Toscane, l'Emilie et les Romagne arborer les trois couleurs et déclarer vouloir s'unir au Piémont. Plus étendue, et aussi plus spéciale, est une autre publication intéressante du même auteur : *Le nostre gloriose bandiere* (Rome, 1924, in-8°, 361 p. avec des planches et des figures). On y trouvera le détail de toutes les distinctions accordées aux diverses formations de l'armée sarde, puis italienne, de 1848 à 1924, non moins que celles qui concernent les villes d'Italie.

Du point de vue strictement héraldique, on lira également une très bonne monographie sur les *Stemmi della Real Casa di Savoia* (Rome, 1931, in-8°, 19 pages et 8 pl. en couleurs) publiée dans le *Bolletino Ufficiale della Consulta Araldica*. L'exécution des planches est excellente. Cette étude est à compléter par une autre parue la même année dans la *Rivista Araldica* et intitulée : *Titolatura dei conti di Savoia, poi duchi, re di Sicilia, di Sardegna e re d'Italia* (Rome, 1931, in-8°, 152 p.). L'auteur a recueilli tous les titres portés par les membres de la maison de Savoie depuis Humbert aux Blanches Mains jusqu'au souverain actuel d'Italie. Parmi les titres de ce dernier nous remarquerons celui de *comte de Soissons*. Il y a aussi (p. 70) un certain « *conte dell' Impero francese* » sur lequel nous n'avons pas trouvé d'explication. Le lecteur qui consulte les pièces originales dans les archives aurait aimé que le marquis Rangoni-Machiavelli ait reproduit les expressions latines de ces divers titres pour les époques anciennes. Au moins doit-on reconnaître que l'auteur a donné dans tous les cas les plus grandes précisions chronologiques. Sans parler de l'utilité de son travail pour ses compatriotes, les historiens des provinces du Sud-Est de la France pourront souvent y recourir

avec profit. Les travaux du marquis Rangoni-Machiavelli méritent les plus sincères éloges.

Sous le titre *Stemmi e papi* M. Romano Granozio vient de publier une petite plaquette destinée à faire reconnaître les blasons pontificaux qui peuvent se rencontrer sur des objets d'art. Ce recueil sans prétention se recommande par son format commode et portatif.

ÉMILE-A. VAN MOÉ.

LES NOUVELLES ARMOIRIES ESPAGNOLES

Par un décret du mois de février 1938, le général Franco vient de donner une forme nouvelle aux armoiries de l'Etat espagnol.

Connaissant la puissance des symboles et l'attrait qu'ils exercent sur son peuple, le général Franco a reforgé le vieil emblème : il en a fait l'image et l'expression de la victoire, ainsi qu'un résumé des aspirations de l'Espagne qui renaît grâce à l'héroïsme de ses soldats, et reste fidèle à ses plus fières et anciennes traditions.

A l'intérieur de l'écu les quartiers sont nouvellement répartis; il se répètent: *écartelé et contre-écartelé aux I et IV de Castille et de Léon, aux II et III parti d'Aragon et de Navarre, en pointe, Grenade.* De part et d'autre de l'écu les colonnes d'Hercule, autour desquelles s'enroule la devise : « *Plus ultra* »; au-dessus, l'ancienne couronne ouverte qui avait été remplacée sous Charles-Quint par une couronne fermée, et redevient aujourd'hui couronne d'Etat. De même, l'aigle nimbée d'or, purement espagnole, qui avait disparu à la même époque pour être remplacée par l'aigle bicéphale du Saint-Empire, et devient la pièce maîtresse des nouvelles armoiries. C'est là le changement le plus marquant; il révèle la renaissance de l'idée impériale en Espagne. Enfin, sur une banderole derrière la tête de l'aigle, flotte la noble devise : « *Una, grande libre* ».

Le nouveau libérateur de l'Espagne a donc repris une partie des armoiries datant de l'époque où l'Espagne luttait déjà contre un envahisseur étranger. On avait pu croire cet envahisseur définitivement installé; il dut battre en retraite et repasser la mer devant la force et le courage de ceux qu'il avait temporairement soumis à ses lois.

Edouard SECRETAN.

L'EX-LIBRIS
EN ALLEMAGNE ET EN AUTRICHE

La Société allemande pour l'art de l'Ex-libris et les arts employés (Deutscher Verein für Exlibriskunst und Gebrauchsgraphik) a donné à son annuaire 1936, édité par M. Walter von zur Westen, Berlin, un aspect agréable et un contenu intéressant. Nous insistons surtout sur les belles reproductions de trois charmants ex-libris du XVI[e] siècle. Le premier pour Georg Hörmann, 1526, est une création de Hans Burgkmair, le vieux, le deuxième pour le héros autrichien Paul Pesel, appartenant aux plus beaux exemples de l'art de l'ex-libris du XVI[e] siècle, révèle difficilement le nom de l'artiste qui l'a fait. On suppose que c'est un maître de Vienne, Nuremberg, ou Augsburg. Le dessin du blason et l'ensemble de sa décoration dans l'ex-libris pour Caspar von Schöneich sont remarquables par leur grande et belle simplicité, et on l'attribue avec certaines raisons à Lukas Cranach, le vieux.

Les autres articles de cette publication sont avant tout consacrés à des artistes allemands de notre époque qui excellent dans les arts employés et dans l'art de l'ex-libris. (Erich Büttner, Artur Henne, Rudolf Niess, etc.). Dans l'article "Les ex-libris en formes de timbres par Heinz Becker" (Zu den Markenexlibris von Heinz Becker), écrit par le D[r] Eberhard Hölscher, nous retenons cette juste observation que la jeunesse d'aujourd'hui (l'auteur, il est vrai, ne parle que de la jeunesse allèmande !) s'intéresserait peu à l'art de l'ex-libris. L'auteur voit les causes de ce phénomène dans le fait que l'ex-libris en devenant de plus en plus l'objet de collectionneurs a quitté le chemin de sa véritable destination. Les artistes créent, dit-il, pour satisfaire les collectionneurs et oublient le sens profond de l'ex-libris, qui est de servir de marque de propriété. Or, la jeune génération possède un sens très marqué de la vérité intrinsèque de l'œuvre d'art, que l'ex-libris d'aujourd'hui ne possède que rarement. Pour éveiller de nouveau l'intérêt des jeunes pour l'art de l'Ex-libris, l'auteur conseille de le créer en forme de timbres, peu prétentieuse, il est vrai, mais pourtant bien apte à remplir sa fonction. N'avons-nous pas remarqué dans la jeunesse de la France un peu les mêmes symptômes d'indifférence.

***

La belle publication de la Société autrichienne de l'Ex-libris (Oesterreichische Exlibris-Gesellschaft, Wien) attire notre attention particulière. Nous avons reçu "l'Annuaire autrichien pour l'Exlibris et les Arts employés, 1936, vol. 31 et 1937, vol. 32. (Oesterreichisches Jahrbuch für Exlibris und Gebrauchsgraphik, 1936, 1937.) Le papier, l'impression, les nombreuses reproductions d'ex-libris anciens et modernes, bref toute la présentation de l'Annuaire nous donne preuve du goût exquis du livre autrichien. Parmi les articles qui nous renseignent soit sur les ex-libris les plus anciens de l'Autriche, y englobant l'ancienne Autriche (voir l'article écrit par le Dr Julius Stava sur les anciens ex-libris de Trient et de ses environs, l'article sur l'ex-libris en Tchécoslovaquie par le Dr Ankwicz-Kleehoven, volume 31, et l'article sur l'ex-libris en Hongrie par le Dr R. von Soö, volume 32), soitsur l'art et les nombreux artistes contemporains de l'ex-libris autrichien, — dans le dernier volume l'artiste Haselböck nous frappe par la vigueur et l'originalité de ses dessins, — nous remarquons surtout un article écrit par le vice-président de la Société le Hofrat Dr Richard Kurt Donin qui nous a vivement intéressé. "Le développement du style dans l'ex-libris du XVIe siècle (volume 31) et sa suite " Le développement du style dans l'ex-libris du Baroque " (volume 32) nous captive tout particulièrement. M. Donin fixe en grandes lignes les données artistiques de l'ex-libris. Il nous dit que l'ex-libris exprime plus qu'une autre œuvre d'art les volontés artistiques d'une époque parce qu'il n'est pas seulement expression de l'âme de son créateur mais en même temps, — au moins l'ex-libris idéal doit l'être, — de la personnalité de son propriétaire. L'auteur insiste sur le fait remarquable que le véritable art de l'ex-libris est dû à l'invention de l'imprimerie au XVe siècle. Car bien qu'il ait eu en tout temps dans les manuscrits des signes de propriété (chiffres, emblèmes ou armoiries), le livre imprimé seulement en étant beaucoup moins personnel que les écrits enluminés sur parchemin a poussé au développement de cet art. C'est ainsi que le XVIe siècle est devenu pour l'histoire de l'ex-libris une des époques les plus fécondes. Il est bien naturel que l'ex-libris de ce temps soit avant tout encore héraldique parce que le blason est plus capable qu'aucun autre symbole d'affirmer la propriété personnelle. Mais quelle différence avec les simples dessins d'autrefois ! Des rubans, des inscriptions, des figures allégoriques et architecturales ornent maintenant le blason. L'ex-libris du tournant du XVe au XVIe siècle en Allemagne et en Autriche porte encore toutes les caractéristiques de l'art gothique. Mais déjà un peu plus tard de grands

artistes comme Albrecht Dürer, Lukas Cranach, Schongauer et Burgkmair, enrichis par le nouvel art qui vient de l'Italie créent de nouvelles formes aussi dans l'ex-libris. Ses lignes deviennent riches, l'ornementation abondante. Partout nous respirons le grand air de la Renaissance. Les blasons et les portraits qui commencent timidement à apparaître dans l'art de l'ex-libris sont entourés de couronnes de fleurs et de fruits à la manière des Robbias, par des " Putti " et plus tard encore par des portails magnifiques. Les reproductions splendides d'un certain nombre de ces ex-libris dans les deux derniers annuaires nous indiquent nettement le chemin que l'ex-libris a pris. Plus nous avançons dans le temps plus l'ex-libris devient somptueux. Les armoiries sont mises en relief par l'importance de leurs dessins et les portails aux lignes harmonieuses qui entourent le centre dynamique s'ornent de plus en plus de statues allégoriques comme nous le voyons dans l'architecture de l'époque. L'amour profond de l'artiste nordique pour la nature se révèle dans les paysages que nous trouvons assez souvent comme fond du tableau. L'influence du Baroque romain du temps de la vieillesse de Michel-Ange a trouvé dans les pays du nord des Alpes un terrain fécond. L'artiste de ces contrées qui excella déjà dans la décoration gothique, — nous dirions que ce talent de décoration correspond à des traits impondérables de l'âme nordique, — retrouve dans l'art baroque des possibilités généreuses pour l'ornement. Les lignes infiniment riches des corps et des vêtements, la décoration somptueuse du blason et une architecture qui se perd dans les détails voilà ce que l'ex-libris du XVII[e] siècle nous offre. Nous savons bien, — pensons un peu aux ravissants palais et aux églises superbes de Vienne et d'autres villes d'Autriche, — que le style baroque a trouvé en Autriche une véritable patrie et personne ne s'étonnera donc que l'ex-libris de cette époque possède lui aussi une très grande personnalité. Ce sont parfois des plafonds avec leurs peintures et leurs rosaces en stuc comme nous les admirons dans les bibliothèques et les palais qui fournissent alors le cadre monumental du blason. Les paysages et les fleurs se rapprochent davantage de la nature L'auteur nous rappelle le fait intéressant qu'un grand nombre d'ex-libris de ce temps est purement héraldique. Par son exposé nous voyons fort bien les éternels mouvements de l'art.

Nous devons ajouter que le volume de 1937 est orné d'une planche en couleurs représentant un très beau document héraldique : les armes parlantes des Heuperger : *Parti de sable à la montagne d'argent et de gueules à la montagne d'argent, à la haie d'or mouvante de la pointe et brochant sur le parti, au tiers de l'écu.*

Dr Luisa KRAUCHER.

L'AUTEUR DU BESTIAIRE D'AMOUR EN HOLLANDE ?

Il n'y a pas de pays où on ne rencontre pas de temps à autre des noms inconnus dans les chartes. S'il s'agit d'un étranger, ce qui est souvent fort difficile à discerner à première vue, il arrive qu'on peut, à l'aide d'une collaboration internationale, s'aventurer à une identification plus ou moins audacieuse.

Le 18 janvier 1225 *Thierry de Wasfenaar,* un des feudataires du comte de la Hollande, déclara qu'il avait acheté une terre du fils de maître *Roger de Fornival.*

Le 20 janvier 1929 M^lle^ Suzanne Vitte, ancien membre de l'École française de Rome, soutint à l'École nationale des Chartes sa thèse : *Richard de Fournival.*

Nous regrettons de n'en avoir pu obtenir que la publication trop sommaire dans la Bibliothèque de l'École des Chartes [1]. Le premier chapitre, consacré à la vie de *Richard de Fournival* nous apprend :

« Richard de Fournival est né vers 1200 ; il était fils de Roger Fournival, médecin de Philippe Auguste et d'Élisabeth de la Pierre, et demi-frère d'Arnoul, évêque d'Amiens de 1226 à 1246. Il fit ses études de médecine et entra dans les ordres à une date inconnue. En 1239 il était chanoine d'Amiens, chanoine de Rouen et chapelain du Cardinal Robert de Sommercote. En 1240 il est chancelier d'Amiens. Il eut des démêlés avec son évêque Gérard de Couchy en 1248. Il était mort le 1^er^ mars 1260. »

Il ne reste plus de chartes qui nous renseignent sur les médecins des comtes de la Hollande du commencement du XIII^e^ siècle.

Seulement la localité de Ryksdorp au village de Wassenaar [2], qui peut être dérivé de « Ryke » Richard et « dorp » : village pourrait contenir l'hypothèse que le fameux poète-médecin-chancelier ait passé dans les régions du Nord.

1. Bibl. École des Chartes, 1929, position des Thèses, p. 224.
2. Village à 10 km. au nord de la Haye.

Comme l'origine de Thierry de Wassenaar lui aussi est obscure, on aimerait le chercher sous les apôtres de la culture française du Royaume de Philippe Auguste qui eut une si grande influence sur la civilsation des Pays-Bas.

Ego Th. de Wassenere, notum fieri volo omnibus presentes litteras visuris, quod terram, quam acquisivi a filio magistri Rogeri de Fornival, dominus meus Florenturs comes Hollandiae michi donavit in feodum, ita tamen, quod filius meus, qui exepto uno senior est, ipsi comiti inde faciet homagium, et si nisi solum habuero, ipse eandem terram obtinebit. Datum anno grtatie M°CC°XX°IIII feria V post octavam Epiphanie [1].

P. Beelaerts v. B.

---

1. Orlig. Algemeen Rÿksarchief, la Haye, publ. van den Bergh Oorkonden boek I, n° 290.

BIBLIOGRAPHIE

D.-L. GALBREATH. — *Inventaire des sceaux vaudois*. Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande. — Lausanne, 1937.

L'œuvre héraldique et sigillographique déjà si remarquable de M. D.-L. Galbreath vient de s'enrichir d'un nouveau travail du plus haut intérêt : l'*Inventaire des sceaux vaudois*. Cet ouvrage, publié par la Société d'histoire de la Suisse romande à l'occasion de son centenaire, contient la nomenclature, la description et, pour une partie au moins, la reproduction des sceaux se trouvant dans les archives du canton de Vaud ou se rapportant aux familles et aux institutions de l'ancien Pays de Vaud, jusqu'en 1536, date de sa conquête par les troupes bernoises.

L'inventaire, qui comprend près de 2000 sceaux, est divisé en séries analogues à celles adoptées depuis longtemps pour les inventaires de sceaux français. Cette division n'est peut-être pas parfaite, mais elle a l'avantage d'être familière à tous ceux qui se sont occupés de sigillographie. Pour chaque sceau, l'auteur a donné tout d'abord le nom moderne du sigillant, les noms et titres sous lesquels il paraît dans les actes auxquels est appendu son sceau, puis la forme et les dimensions de celui-ci, sa description, sa légende, l'indication des actes où il se trouve et de rapides mais très complètes indications bibliographiques.

Les descriptions des sceaux ont été particulièrement soignées et permettent de se faire une idée parfaitement claire, même de ceux qui n'ont pas été reproduits. Ces descriptions sont très concises grâce à l'emploi de termes parfaitement nets qui sont d'ailleurs expliqués avec beaucoup de clarté dans la préface précédent l'inventaire proprement dit. Pour les légendes aussi, quelques conventions fort simples permettent une interprétation facile et sans risque d'erreur et les indications d'archives et renvois bibliographiques sont faits au moyen d'abréviations qui allègent beaucoup le texte. Il est à souhaiter que les prochains inventaires se conforment à des règles aussi pratiques.

Les reproductions parfaites et fort nombreuses, sont l'un des principaux agréments de l'ouvrage. Il n'y a guère que les sceaux publiés qui n'ont pas été reproduits à nouveau : on trouvera d'ailleurs la plupart d'entre eux dans l'*Armorial Vaudois* de M. Galbreath paru ces dernières années.

Ces reproductions sont de deux espèces : 24 planches en héliogravure terminent l'ouvrage et l'on ne peut rien en dire sinon qu'elles sont parfaites et que le photographe et le graveur sont presque arrivés à rendre non seulement l'image du sceau mais encore sa matière. C'est un véritable plaisir artistique de feuilleter ces planches qui comprennent les plus beaux sceaux vaudois.

A côté de ces planches, le texte est émaillé de dessins extrêmement fins et précis,

faits par une méthode fort originale dont l'idée est due à l'auteur : elle consiste à dessiner sur une épreuve photographique agrandie et à faire réduire ce dessin aux dimensions primitives lors du clichage. On arrive ainsi à des résultats excellents pour des sceaux dont les empreintes sont tant soit peu effacées ou dont on possède plusieurs exemplaires qui se complètent les uns les autres : la photographie, dans ces deux cas ne donnerait rien.

M. Galbreath a cherché d'autre part à déterminer dans quels ateliers les matrices des sceaux ont été gravés. Il a pu ainsi donner les caractéristiques (on pourrait presque dire les signatures!) de certains de ces ateliers. Malheureusement les recherches d'archives faites jusqu'ici n'ont pas permis d'obtenir de grandes précisions bien qu'il y ait là un point fort intéressant à étudier.

L'auteur a complété son ouvrage par une table systématique et une table alphabétique. Cette dernière est extrêmement pratique car on trouve chacun des propriétaires de sceaux à son prénom, à son nom, à ceux de ses seigneuries, de ses offices et fonctions.

Signalons enfin un répertoire bibliographique précieux pour tous ceux qui s'occupent de l'héraldique ou de la sigillographie de la Suisse Romande.

L. J.

Charles Hemmerlé. — *Les plaques de cheminées armoriées du musée du Rethélois et du Porcien*, Rethel, 1938, 38 pages in-8°.

M. Hemmerlé, qui s'est déjà fait connaître par de consciencieuses études généalogiques et héraldiques, vient de consacrer d'intéressantes pages à une collection particulièrement variée des œuvres, souvent fort artistiques, sorties des vieilles forges ardennaises. Il ne se contente pas de décrire chaque taque, mais il l'identifie, étudie le personnage dont les armes sont reproduites, indique même le lieu où elle a été trouvée et signale les répliques qui lui sont connues. Une copieuse illustration fait de cette brochure un album, où passent les blasons de la maison de France à différents temps, de la ville de Rethel, des familles de la Marck, de la Porte-Mazarin, Crozat et Legendre, Renart de Fuchsamberg et Hodencq, de Romance, de Joyeuse, Coulon, Le Géron, d'Edouard VI d'Angleterre, de Philippe II d'Espagne, des Coucy, Wautrin, de l'abbaye de Signy, de la chartreuse du Mont-Dieu, de Mgr Le Tellier, de Mgr Feydeau de Brou, des familles de Vassinhac d'Imécourt et Frémin de Sy.

Cet utile complément à l'ouvrage classique de Carpentier fait espérer que l'auteur nous donnera un inventaire de la collection de taques, beaucoup plus riche encore, réunie dans l'ancien archevêché de Reims. La destruction de nos villes du nord et de l'est a permis de découvrir une quantité de ces monuments, souvent masqués depuis la Terreur, que l'Etat ou ses récupérateurs vendirent trop souvent à qui en voulait, au poids de la fonte.

Maxime de Sars.

Fred Lyna. — *Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique*, tome XII, Bruxelles, Lamertin, 1936, 512 p., in-8°.

Ce tome XII est consacré à l'Héraldique et aux Armoriaux. La Bibliothèque royale a eu l'heureuse idée de réunir sous une numérotation continue, de 7451 à 7621, les manuscrits de ce genre qui étaient dispersés dans tout son fonds suivant leur date

d'acquisition. Ils sont répartis en cinq séries: Science du blason — Ordres de chevalerie — Tournois — Législation et jurisprudence nobiliaire — Armoriaux; ces derniers divisés en Armoriaux généraux, Armoriaux de Belgique et des Pays-Bas, Armoriaux étrangers, Epitaphiers, chapitres nobles et métiers, enfin Album amicorum. Le rédacteur du catalogue énumère les familles dont les armoiries sont données dans chaque manuscrit. L'ouvrage n'est pas seulement indispensable à tous ceux qui étudient l'histoire de Belgique et de nos provinces autrefois unies à la couronne d'Espagne (Flandre, Hainaut, Cambrésis, Artois), mais on y peut glaner d'utiles indications sur bien d'autres régions françaises.

M. S.

Paul ADAM-EVEN. — *Notice généalogique sur la branche de la famille Van der Noot habituée en Luxembourg, ses alliances et sa descendance,* Paris et Luxembourg, 1934, 200 p., gr. in-8°.

La famille Van der Noot, une des plus illustres du patriciat bruxellois, a jeté un rameau jusqu'en Luxembourg, où il est encore représenté. L'auteur en donne la filiation avec beaucoup de clarté et de précision, en l'illustrant de nombreux portraits, sceaux, miniatures. Chaque tête de chapitre est décorée de blasons dessinés dans le goût de la première moitié du XVII^e siècle. C'est un modèle de présentation.

M. S.

Paul ADAM-EVEN. — *Armorial des duché de Luxembourg et comté de Chiny,* tiré à part des *Publications de la Section des Sciences historiques de l'Institut Grand-Ducal de Luxembourg,* Luxembourg et Paris, 1936, 52 p., in-8°. Extrait de l'*Armorial général de France* commencé en 1697.

Les conquêtes de Louis XIV avaient provisoirement annexé le duché de Luxembourg et le comté de Chiny, qui ne furent restitués au roi d'Espagne qu'en vertu du traité de Ryswick. L'édit de 1696 y reçut son application, de même qu'en Lorraine. L'éditeur a pris la peine d'identifier chacun des personnages qui ont fait la déclaration de leur blason, et lui consacre une courte notice.

M. S.

Laurent LABRUSSE. — *Les quatre Maisons de Roucy*, Soissons, 1937, 189 p., in-8°.

Sous ce titre, M. Labrusse a complété et réuni en un élégant volume deux études qu'il avait fait paraître dans le *Bulletin de la Société historique de Haute-Picardie*. La première est consacrée à une branche cadette de la première lignée des comtes de Roucy en Laonnois, sur les bords de l'Aisne, que l'on suit depuis Hilduin de Montdidier; cette branche porta longtemps le nom de Du Bois avant de reprendre son nom primitif à la fin du XV^e siècle; elle s'est maintenue en Champagne jusqu'à son extinction en 1861. Ces Roucy portaient: *de gueules au chou d'or*, un chou stylisé qui ressemble à un chandelier à cinq branches. Le comté de Roucy passa, au XII^e siècle, à la maison de Pierrepont, qui en releva le nom, puis à celle de Sarrebruche, toujours par alliance. Jean de Sarrebruche eut un fils naturel, qui s'appela Roucy en prenant les armes des

Pierrepont sans brisure *(d'or au lion d'azur, armé et lampassé de gueules)*. Sa postérité, fixée à Sissonne, s'est probablement éteinte au XVIII[e] siècle. L'auteur étudie avec beaucoup de prudence une famille du même nom et de la même région. Son livre est enrichi de tableaux généalogiques, de reproductions de tombeaux, portraits, château, taque, ex-libris, et aussi d'une table des noms cités.

M. S.

H. DE BRÉMOND D'ARS-MIGRÉ. — *Les Chevaliers du Porc-Espic ou du Camail*, 1394-1498. Mâcon, Imprimerie Protat frères, 1938.

Cet Ordre de Chevalerie, créé par Louis, duc d'Orléans, second fils de Charles V, n'était composé au début que de 25 chevaliers, y compris le prince fondateur. Ce nombre s'éleva par la suite à 31. Aucuns, dit P. Daviti, n'estoyent enrollez en ceste compagnie qu'ils ne fussent de grande noblesse et de grande perfection aux armes.

M. Anatole de Brémond d'Ars-Migré, grand-père de l'auteur, avait déjà publié un article sur ce sujet dans la *Revue Nobiliaire, Historique et Biographique*, en 1867, avec une liste de 26 chevaliers. Le présent ouvrage, très augmenté, donne 84 noms, suivis de notes historiques et généalogiques.

Le costume de cérémonie consistait en un manteau de velours violet, un chaperon et un mantelet d'hermine, ornés d'une longue chaîne d'or d'où pendait un porc-épic de même, tombant sur la poitrine, avec cette devise : COMINUS ET EMINUS.

Il est dommage que M. de Brémond d'Ars n'ait pas songé à consulter l'excellent ouvrage de G. Demay sur le *Costume de guerre et d'apparat d'après les sceaux du Moyen Age*. Il y aurait trouvé d'anciennes représentations de chevaliers portant l'insigne de l'Ordre.

Le nom d'ordre du Camail venait, dit-on, de ce que le duc d'Orléans donnait à chaque nouveau chevalier une bague d'or garnie d'un camaïeu ou pierre d'agate, sur laquelle était gravée la figure d'un porc-épic.

Cet ordre, aussi recherché que la Toison d'or et la Jarretière, ses contemporains, est peu connu bien qu'il vécut 104 ans. On ne sait pourquoi Louis XII, dès son avènement, le supprima, alors qu'il prit pour emblème ce même animal, le porc-épic, avec la devise : ULTUS AVOS TROIX.

M. H. de Brémond d'Ars-Migré a pu enrichir son travail du beau portrait d'un de ses aïeux, Pierre de Brémond d'Ars, 1442, revêtu du costume et des insignes de l'Ordre du Porc-Espic ou du Camail.

Cette charmante et curieuse plaquette fournit une importante contribution à l'histoire des Ordres de Chevalerie.

Camille BEAULIEU.

Louis JACOB. — *État des personnes qui ont fait modifier leurs noms patronymiques par additions, substitutions ou autrement (décrets de 1901 à 1930)*. — In-8°, *Paris (G. Saffroy)*, 1937 ; XIX-210 p.

Cette utile publication fait suite à celle où M. de Saint-Marc a réuni les décrets de même nature obtenus de 1871 à 1900, elle rendra un grand service aux généalogistes qui, grâce à elle, pourront souder les chaînons de filiations apparemment interrompues. — Du point de vue onomastique, trois catégories se partagent cette longue liste de

changements de noms ; le besoin de modifier une appellation ridicule ou honteuse, le désir de faire revivre les noms de parents ou d'alliés, l'intention de masquer une origine étrangère le plus souvent germanique ou sémite, ont présidé à ces demandes de substitution. Parmi les additions de noms on remarquera le petit nombre de celles ayant une apparence nobiliaire ; c'est que, depuis 1900 surtout, le pouvoir exécutif « inspiré par le souci de l'égalité ou par la crainte de la gloire » n'a accordé des autorisations de ce genre qu'avec une extrême parcimonie. — Est-ce dire qu'à l'usage une particule ne se glissera pas insensiblement entre les deux éléments d'un nom composé ? — On se plaît à souligner l'intérêt de la publication de M. Louis Jacob à laquelle il ne manque qu'une table *générale*, car le patronymique ancien tendant de plus en plus à s'oublier, c'est par un index des noms, tels qu'ils ont été modifiés, que des origines, parfois intentionnellement voilées, pourront être retrouvées. Un addendum de ce genre est du reste bien aisé à réaliser.

H. ROLLAND.

Paul MARTIN. — *Contributions à l'histoire des drapeaux de la ville et de l'évêché de Strasbourg du XIV^e^ au XVI^e^ siècle.* — In-8° paginé 19-51 ; 27 figures. *Extrait des « Archives alsaciennes d'Histoire de l'art »*, 1936.

Richement illustrée, cette plaquette témoigne de l'érudition de son auteur et du souci de recherche des sources originales. Il ne s'agit pas là de la *Grande Bannière de Strasbourg* déjà étudiée par Hans Reinhardt et par Paul Perdrizet, mais des petits pennons aux couleurs de la ville servant de signe de ralliement dans les expéditions d'importance secondaire. Le plus ancien document retrouvé est une figuration des environs de 1340 où apparaît la bannière *blanche* [*d'argent*] *à la bande de gueules*, armes qui resteront celles de la ville en opposition à celles de l'évêché : *de gueules à la bande d'argent*. La peinture de 1340 *(Zürcher Wappenrolle)* porte, en plus de la bande, un *chef denché de gueules ;* c'est une curieuse particularité qui se retrouve plus tard, mais sans dentelure, sous forme d'un *chef prolongé en queue*, connu en Suisse sous le nom de *Schwenkel*, et formant flamme au-dessus du pennon.

Une abondante iconographie, tirée des « *Chartes de Strasbourg* » et des chroniques suisses du XV^e^ siècle, comme aussi des gravures sur bois du XVI^e^, permettent de juger de l'importance des petites bannières et pennons strasbourgeois, symboles respectés, dont on peut voir encore un spécimen au musée de Zürich où sont conservés les vestiges du drapeau de Strasbourg, pris à Dornach, en 1499, des mains d'Arbogast de Kageneck qui paya de sa vie la fidélité jurée à l'emblème de la Cité.

H. ROLLAND.

Louis APCHER. — *Les Dupuy de la Grandrive.*

L'histoire de l'industrie française du papier est l'une des plus intéressantes qui soient et elle a jusqu'à présent donné matière à de multiples études la décrivant dans les diverses provinces où elle a prospéré.

Sans pouvoir rivaliser avec la splendide publication de Le Clert [1], le volume que

1. Louis LE CLERT. — *Le Papier*, recherches et notes pour servir à l'histoire du papier, principalement à Troyes et aux environs, depuis le XIV^e^ siècle. — Paris, 2 volumes in-folio, 1926.

Dans les *Bulletins et Mémoires de la Société archéologique de Bordeaux*, Tome LIII, 1936, M. Gaston Maziaud publie quelques plombs de commerce de la région bordelaise, dont certains sont armoiriés. L'auteur semble ignorer l'excellente *Sigillographie* du Dr A. Sabatier, 1912. Dans le même recueil, M. Beraud-Sudrean étudie le sceau de Gombaud, sire de Lesparre, XIIe siècle.

J. T.

Dans le *Bulletin de la Diana* XXVI, n° 1, 1937, M. Robert Poidebard consacre une intéressante étude au blason d'Antoinette d'Avaugour épouse de Pierre d'Escoubleau de Sourdis qui décorait le château de Sury-le-Comtal (Loire) et a disparu, avec d'autres richesses artistiques et archéologiques, dans l'incendie de janvier 1937. Dans le même bulletin, le Dr Dehlinger étudie le pavement en faïence de la chapelle du château de La Bastie d'Urfé, exécuté pour Claude d'Urfé.

J. T.

Dans *Céramiques du Musée des Hospices de Lyon*, Le Crocodile, Lyon, 1937, M. le Dr Chompret reproduit des pots de pharmacie de l'hôtel-Dieu de cette ville provenant d'une maison des Jésuites, dont ils portent les emblèmes. Peut-être s'agit-il du Collège de la Trinité de Lyon ? Seules des recherches d'archives permettront de le préciser.

J. T.

ANGOUMOIS. — *Le Cartulaire de l'abbaye Saint-Pierre de Cellefrouin* que M. le chanoine J.-Fl. Chevalier a publié (Ruffec, Dubois 1936, in-8°) fournit une précision intéressante à mentionner ici.

Le Père Anselme, dans son *Histoire généalogique et chronologique de la Maison de France et des grands officiers de la Couronne* (IV-419) donne comme ancêtre à la Maison de La Rochefoucauld Foucauld Ier, qui vivait en 1019 et en 1047 et que des chartes qualifient de « Vir nobilissimus ».

Or, la deuxième charte citée dans le cartulaire de Cellefroin, antérieure à 1037, indique les noms des père, mère et frère de ce Foucauld Ier. « Fucaldus qui filius Ademarii Amalrico super nomine, uxor sua Alaaiz... » (Foucauld qui fut fils d'Adhémar, surnommé Amaury, et d'Alaïs, sa femme). La charte fut signée par Foucauld et par son frère Gérald.

Le cartulaire en question fait ainsi remonter d'un degré la généalogie des La Rochefoucauld ; Adhémar était donc contemporain d'Hugues Capet et de Robert le Pieux.

du CH.

vêque de Paris a encouragé de son éminente autorité. C'est une œuvre faite avec compétence et avec conscience ; ne s'en étonnera aucun de ceux qui connaissent le distingué sigillographe de nos Archives Nationales.

Ce vaste recueil est-il complet ? Y viser est aussi louable que chimérique d'y croire. Ce qu'il importe c'est de ne pas hésiter à publier un travail car à vouloir atteindre trop de perfection on ne publie rien du tout...

Maintenant donc la France possède un véritable « Corpus » de l'héraldique ecclésiastique dont le format libéralement compris se prêtera aux Addenda.

Pour le classement, l'auteur a jugé que si les porteurs des armoiries en cause avaient ignoré nos départements, par contre les chercheurs que nous sommes sont soumis à cette division administrative et il l'a prise sagement comme base.

Nous n'exprimerons qu'un regret : l'auteur nous semble avoir pris trop au sérieux les armes données d'office en suite de l'Edit de 1696. Assurément celles-ci sont souvent intéressantes mais nous aurions préféré qu'un astérisque ou quelque autre signe nous signalât cette origine.

Henri DE LA PERRIÈRE. — *Les barons de Saint-Remy de Valois, bâtards de la Maison de France.* Troyes, 1937.

En général nul ne se soucie des généalogies familiales en dehors naturellement des personnes intéressées ; seuls quelques amateurs sont séduits par la qualité du travail qu'ils apprécient alors par amour de l'art. Ce peut du reste être le cas pour le présent ouvrage.

Mais en plus celui-ci est captivant pour quiconque porte intérêt à la petite histoire aussi bien que pour le philosophe et le sociologue qui veulent suivre une monographie familiale particulièrement curieuse.

Cette généalogie partie d'un fils naturel d'Henri II ne nous mène pas seulement à la trop célèbre comtesse de la Motte-Valois mais on voit la famille (comme tant d'autres... mais ici on ne le cache pas !) évoluer dans toutes les sphères sociales. Parmi ses membres on rencontre des barons de Fontette, un cordonnier, des officiers de mer et de terre, un voiturier (également de terre), un chambellan de l'Empereur germanique quelques fripouilles, un comte de Valois, un ancien tanneur, des barons wurtembergeois, le tout nimbé d'une bonne dose de mystère nous menant jusqu'à l'année 1925.

Nederland's Patriciaat, 1937 et 1938, Korte Vijverberg, 7, La Haye.

Cet ouvrage se publie annuellement depuis 1910 ; il ressemble par la forme au Gotha mais avec une typographie moins serrée et une rédaction beaucoup plus claire ; il est illustré de portraits de famille et d'armoiries dont quelques-unes en couleur, suivant la demande des intéressés. A la différence de son frère aîné saxon, il ne reproduit pas constamment les notices des mêmes familles avec les modifications voulues mais chaque volume donne de nouvelles notices à la cadence d'environ 25 par an ; c'est-à-dire que l'ensemble de l'ouvrage présente un tableau de la Noblesse néerlandaise de plus en plus complet.

Parmi cette noblesse figurent quelques familles d'origine française ; citons : André de la Porte, Brutel de la Rivière, de Monchy, Mathon (de Roubaix) etc.

G.-S.

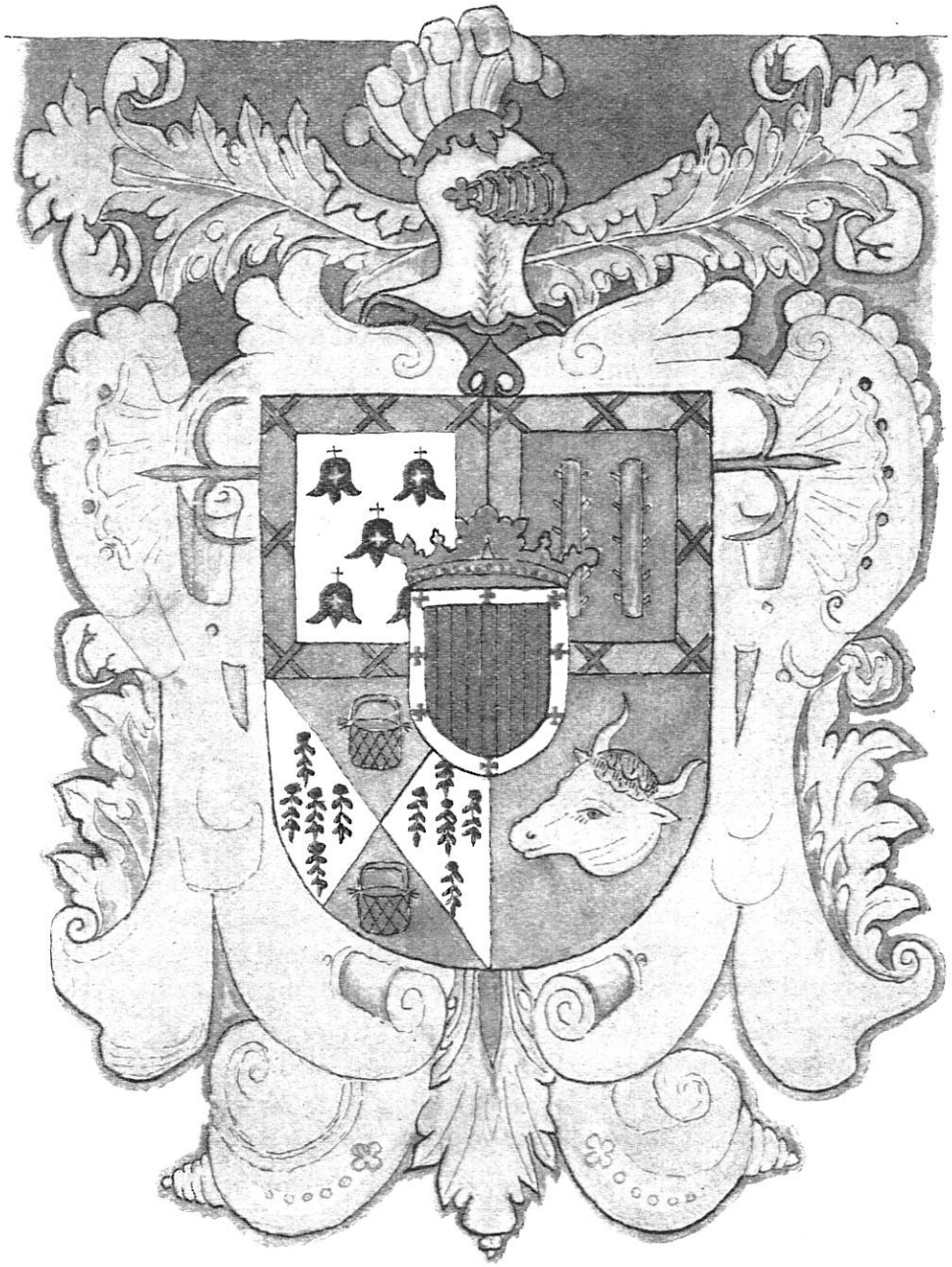

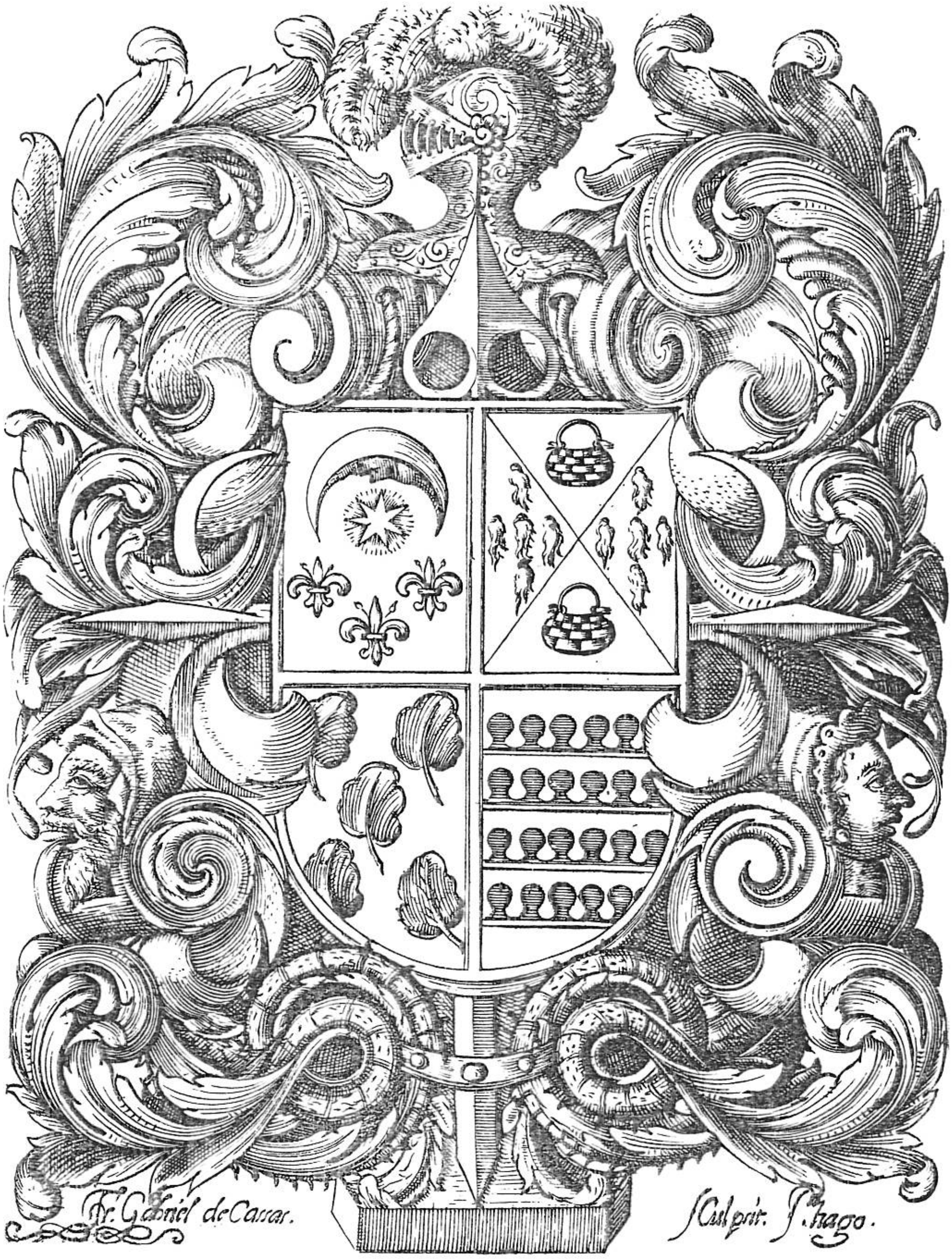
Fr. Gabriel de Cassar.
sculpsit. J. hago.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Le Comité de publication n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne ce courrier d'entr'aide. Seuls les pseudonymes connus du comité seront acceptés. Toute question ou réponse malveillante, tendant à mettre en cause la validité d'un titre ou les origines d'une famille existante, est interdite.

7. Tapisserie aux armes d'un chevalier de saint-jacques. (Planche XI).

Le blason peut se lire :

Ecartelé au 1er, [d'argent ?] à cinq clochettes (?) de sable, à la bordure de... chargée de huit flanchis d'or qui est...

Au 2e, d'[...] à deux troncs écotés et alésés d'azur en pal, à la bordure de... chargée de huit flanchis de... qui est...

Au 3e, écartelé en sautoir aux 1er et 4e, d'azur à deux chaudières, et aux 2e et 3e d'argent à cinq mouchetures d'hermine de sable qui est Guzman de de Téba.

Au 4e, de... à la tête de taureau de... qui est...

Sur le tout, de gueules à quatre pals d'or à la bordure chargée de huit croisettes pattées de..., l'écu couronné d'or, qui est d'Aragon vraisemblablement.

F.

8. Armoiries a identifier.

L'évêque Guillaume de Cantiers a fait présent à la cathédrale d'Evreux, lors de sa nomination au trône épiscopal, en 1400, d'une magnifique verrière, ornée, à sa partie inférieure de quatre blasons qui sont, en dehors de celui de l'évêque, les suivants :

1. *D'azur, à la bande d'argent, chargée de trois tourteaux de gueules et accompagnée en chef d'une étoile renversée d'or.*

2. *Ecartelé, aux 1 et 4 d'argent, à l'aigle au vol abaissé de gueules, becquée et membrée d'azur ; aux 2 et 3, de sable au lion d'argent.*

3. *D'or, à la bande d'azur chargée de trois annelets d'argent* (de Rolleboise).

D'autre part, une verrière du chœur de la même cathédrale, qui semble du XIV^e siècle, porte un blason : *de sinople, au chef d'or.*

A qui appartiennent ces trois blasons inconnus ? R. DUBUC.

9. CARON DE LA ROCHE — RICHARD DU PLESSIS.

Je serais heureux de connaître les armoiries des deux familles suivantes que je suppose éteintes :

— *Carron de la Roche.* — Marc-Antoine, éc^r, directeur général des fermes du roi, époux de Charlotte-Thérèse Halbout — fils de Marc C., éc^r, officier de dragons au rég^t de Bellabre, et de Philippine Desjardins.

— *Richard du Plessis.* — Armand-Etienne, éc^r, capitaine du château et gruyer de la forêt de chantilly, époux d'Anne-Marie Héliot (décédée à Clermont en Beauvaisis, le 24 mai 1764, âgée de 85 ans).

R. J.

10. CUIVRE AUX ARMES D'UN CHEVALIER DE SAINT-JACQUES. (Planche XII).

Peut-on ou expliquer les quartiers de cet écu écartelé au 1^er de... à l'étoile accompagnée en chef d'un croissant de lune figuré et versé et en pointe de trois fleurs de lis, au 2^e de Guzman de Teba, au 3^e de... à cinq feuilles de... et au 4^e de... à cinq burelles entées en chef posées en fasce. L'écu est posé sur une croix de chevalier de Saint-Jacques. Au-dessous on lit ces mots ; Fr.-Gabriel de Cassas sculpsit. Santiago.

J. M.

11. FER DE RELIURE A IDENTIFIER.

Les minutes d'un notaire de Dizy-le-Gros pour l'année 1583, conservées aux Archives départementales de l'Aisne, E 461, sont placées dans une ancienne reliure du XVI^e siècle en veau brun, dont les plats sont entièrement décorés de fers poussés à froid (0,28 × 0,20). Sur le plat supérieur, on voit quatre personnages que leurs caractéristiques permettent d'identifier : saint Jacques, sainte Barbe, sainte Geneviève et saint Nicolas ; aux angles, les symboles des quatre Evangélistes. Au-dessous, un écusson portant *de... au chevron de... accompagné en chef de deux têtes de chien colletées de... affrontées et en pointe d'une coquille de...*, l'écusson accompagné des initiales D et B.

Peut-on identifier ces armoiries ? M. S.

12. RANST DE BERCHEM.

Quelle est la descendance, jusqu'à nos jours, de *Jacques-Philippe-Joseph de Ranst de Berchem*, écuyer, seigneur de Ghizancourt, conseiller du Roi,

avocat en Parlement de Flandre, conseiller pensionnaire de la Ville de Douai (1755-1763), administrateur de l'hôpital Taisne, décédé le 11 mars 1763, à 59 ans, et de *Marie Ernestine-Pétronille de Hunault*, alliés à Douai, le 13 février 1736, décédée le 30 septembre 1775, à 65 ans.

Jean R. TAISNE.

13. ARMYNOT DU CHATELET.

Le Cabinet de Magny avait mis en vente, le 23 décembre 1878, un dossier concernant la famille Armynot, contenant cinq documents, notamment "Un mémoire généalogique très étendu en 10 rôles commençant en 1495 et se terminant en 1680". Pourrait-on m'indiquer où se trouve actuellement ce dossier.

G.

14. MURAT.

On cherche des dates exactes — lieux et temps — sur les personnes suivantes :

Robert comte de Murat, originaire de la Tourbalière, près de la Haye-Descartes, Indre-et-Loire, et ses parents, Paul-Louis-Giraud comte de Murat et Charlotte-Marie-Adrienne, née de Gaalon, la dernière décédée à Paris, le 31 août 1901.

Peter von GEBHARDT,
Berlin-Wilmersdorf, Jenaer Str. 24.

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DU SUD-OUEST (H. TRILLAUD), BERGERAC. — *Le gérant :* J. MEURGEY.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'HÉRALDIQUE ET DE SIGILLOGRAPHIE

COMITÉ D'HONNEUR

M. Adrien Blanchet, membre de l'Institut, président de la Société des Amis de l'École des chartes, ancien président de la Société française de numismatique.

M. Pierre Caron, directeur des Archives de France.

M. le vicomte de Fontenay, ambassadeur de France.

M. le comte Alexandre de Laborde, membre de l'Institut, président de la Société des Bibliophiles François.

M. Philippe Lauer, membre résidant de la Société nationale des Antiquaires de France, conservateur du Département des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

M. le duc de Montmorency, président de la Société des Amis de Saint-Denys.

COMITÉ DE DIRECTION

Président : M. le vicomte de Fontenay, ambassadeur de France.

Vice-président : M. Henri de la Perrière, secrétaire général de la Société d'Économie sociale.

Secrétaire général : M. Jacques Meurgey, membre résidant de la Société des Antiquaires de France, chargé du Service sigillographique aux Archives nationales.

Trésorier : M. Jean Tricou, notaire à Lyon.

Secrétaire adjoint : M. Édouard Secretan.

MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION

M. le comte Chandon de Briailles.

M. Auguste Coulon, ancien membre de l'Ecole française de Rome, conservateur honoraire aux Archives nationales.

M. le comte de Courtin de Neufbourg.

M. le baron Guérin-Séguier.

M. Henri Rolland, vice-président de la Société française de Numismatique.

M. le comte Robert de Roton, secrétaire de l'Association de la noblesse française.

MEMBRES DU COMITÉ DE PUBLICATION

M. J. Coudurier de Chassaigne, ancien président de la Société française de Numismatique.

M. Georges Huard, membre résidant de la Société des Antiquaires de France, bibliothécaire au Département des imprimés de la Bibliothèque nationale.

M. le comte Maxime de Sars, vice-président de la Societé académique de Laon et de la Société historique de Haute-Picardie.

M. Émile A. van Moë, ancien membre de l'École française de Rome, bibliothécaire au Département des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

CAM PONT